Orthographe : raison garder

Georges Legros (Université de Namur)

Marie-Louise Moreau (Université de Mons)

Anne Dister (UCLouvain – Saint-Louis - Bruxelles)

Depuis toujours, les débats sur l'orthographe française suscitent beaucoup plus de passion que de raison, avec pour effet d'aveugler plus que d'éclairer. La publication, dans *Le Monde* du 15 octobre, d'une tribune intitulée « Pourquoi il est urgent de mettre à jour notre orthographe » n'a pas échappé à cette constante regrettable. Ainsi, la réaction de Christophe Duffeler dans *La Libre Belgique* du 22 novembre (« Non à une nouvelle réforme de l'orthographe ») va tellement au-delà du propos de ladite tribune que sa critique manque totalement sa cible.

C'est regrettable car on ne peut qu'approuver ce professeur de français quand il rappelle que bien des échecs scolaires sont dus à « une mauvaise maitrise de la langue française ». Mais pourquoi, comme c'est généralement le cas, parler de **langue** française alors que la tribune ne parle que d'**orthographe** ? Que nous n'éditions plus nos grands classiques dans l'orthographe du XVII^{e} s. (pour Molière, par exemple, *misantrope*, *cecy, asseurance*, *je sçais*, etc.) porte-t-il atteinte au contenu, au style, à la langue de ces différentes œuvres ?

M. Duffeler – heureuse initiative – a soumis à ses élèves une page du manuscrit de *Candide*. Constatant que « à l'exception de la graphie de l'une ou l'autre lettre, le manuscrit est identique » à l'édition, il conclut que ses élèves ont donc « pratiqué la langue française de 1759 ». Nous ignorons quel extrait a été choisi, mais si nous parcourons les quatre premières pages de ce manuscrit, nous y notons – sans compter les accents ni quelques « fautes » manifestes (dès le titre : *Candide ou l'optismime*) – *phisionomie*, *palfreniers*, *vilage*, *métaphisico-*, *appellait*, *phisique*, *soufler* et *pourait*. Du reste, pour l'orthographe, Voltaire n'était sans doute pas le meilleur choix car il a laissé dans l'histoire, comme théoricien, l'image d'un réformateur, contribuant notamment au remplacement par *ai* des anciennes graphies en *oi* dans des mots comme *françois*, *chantois*, *chanterois*, etc.

Au demeurant, si, comme le veut M. Duffeler, « la langue française est un patrimoine dont nous héritons mais qui ne nous appartient pas », pourquoi s'arrêter à Voltaire et ne pas remonter jusqu'à Molière, Rabelais ou Ronsard (en son temps, encore un réformateur), voire Villon ? Où arrêter la chaine de la transmission ? Et pourquoi n'aurions-nous aucun droit sur ce patrimoine que nos révérés ancêtres, quant à eux, n'ont jamais cessé de transformer dans toutes ses dimensions – prononciation, vocabulaire, grammaire… – n'hésitant pas à abandonner les graphies « transparentes » des manuscrits des XII^{e}-XIII^{e} siècles ?

Ce discours alarmiste (« promouvoir une version tronquée et aseptisée [du français] », « acter une régression »), qui confond langue et orthographe, se répète depuis des lustres, avec les mêmes arguments mal fondés. Ici, en outre, il dénature les propositions de la tribune du

Monde en poussant, abusivement, leur logique jusqu'à des excès (« réduire le dictionnaire de 99 % de ses mots, abolir les conjugaisons des 2e et 3e groupes ») qui les rendent évidemment irrecevables pour tout un chacun.

Les auteurs de la tribune, dont nous sommes, plaident pour une « mise à jour » de notre orthographe, non pas d'abord en vue d'enrayer la dégradation des performances scolaires (il y faudrait bien d'autres moyens !), mais dans le seul souci d'« améliorer le système graphique pour mieux l'enseigner ». Et, dans ce but, ils ne visent que deux points de grammaire : les pluriels en *-x* et les règles d'accord du participe passé (PP) conjugué avec *avoir* ; rien de plus.

Des pluriels en *-x*, M. Duffeler ne parle pas. Or rien ne permet d'expliquer pourquoi nous devons écrire *des landaus* mais *des chevaux, des clous* mais *des choux,* etc. Aucune intelligence possible, donc, pour l'apprenant ou l'usager. En fait, cette incohérence provient d'une mauvaise lecture d'une abréviation (par un signe du type *χ*) de la finale *-us* dans les manuscrits du Moyen Âge. Si on alignait les exceptions sur la règle générale des pluriels en *–s,* on voit mal comment la langue française pourrait se trouver menacée par l'abandon de ce « grigri dont la conservation tient du miracle de Lourdes » (comme disait Nina Catach, grande spécialiste de l'étude de notre orthographe).

Pour l'accord du PP, M. Duffeler a raison de dire que « *Il les a vues* et *Il les a vus* ne disent pas la même chose ». Mais le bénéfice pour le lecteur – qui n'apparait pas dans les temps simples comme *Il les voit* – est bien mince en regard des efforts exigés du scripteur. Et surtout de l'incohérence grammaticale. Car, ici aussi, il s'agit, non de simplifier pour faciliter à tout prix, mais de **rationaliser pour favoriser l'intelligibilité des règles**. Employé avec *avoir*, le PP est de nature verbale : pourquoi l'accorder avec son COD ? Et pourquoi le faire varier en genre, comme un adjectif ? Et si, en dépit de tout, on veut continuer à le considérer comme un adjectif, pourquoi ne le faire varier que quand son donneur d'accord le précède ? On contrevient ainsi aux règles générales de l'adjectif comme du verbe. Et on enseigne une triple hérésie grammaticale. Faut-il vraiment s'y cramponner en ignorant que, depuis longtemps, les usages effectifs, à l'oral mais aussi de plus en plus souvent à l'écrit, ont fait le choix des régularités profondes de la langue ? Rappelons en outre que la proposition de réforme de l'accord du PP est loin d'être neuve : déjà évoquée par le R.P. Buffier dans sa *Grammaire françoise*, en 1709, l'invariation généralisée du PP avec *avoir* figurait parmi les tolérances scolaires instaurées par un *Arrêté* du ministre français de l'Éducation en 1900 ; depuis lors, elle a été réclamée, entre autres, à l'issue du congrès de la Fédération internationale des Professeurs de Français, en 2016.

Ainsi ramenées à leur vérité, on voit bien que les propositions de la tribune du *Monde* visent seulement à produire une orthographe plus rationnelle ; et on ne peut assurément pas brandir la menace qu'une réforme selon ces lignes pourrait « compliquer la tâche des enseignants et des élèves ». Et faire de ces moulins, comme don Quichotte, des géants démesurés et terrifiants pourra, certes, soulever l'enthousiasme combattif de nombreux chevaliers idéalistes, mais pour quel résultat ? Et, pour revenir à Voltaire, sacraliser nos normes actuelles au point de les vouloir définitivement intangibles, n'est-ce pas postuler que « tout est au mieux » dans « la meilleure des orthographes possibles » ? Mais, là encore, avec quelles conséquences pour les pauvres Candides ?...